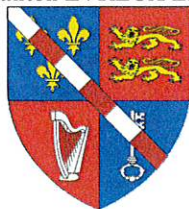


DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	15
- En exercice	15
- présents	11
- votants	15
- absents	04
- exclus	00

Date de convocation :

21 juillet 2023

Date d'affichage :

21 juillet 2023

Date de réunion :

05 septembre 2023

De la commune de Jouy sur Eure

Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 05 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le cinq septembre à dix-neuf heure, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

Absents excusés :

BUCAILLE Joël, DASSAS Alexandra, JÉZÉQUEL Annie, ROBERT Ludovic

Procurations :

BUCAILLE Joël donne pouvoir à JOLY Olivier

DASSAS Alexandra donne pouvoir à ALLAIN Philippe

JÉZÉQUEL Annie donne pouvoir à BERGER Pierre

ROBERT Ludovic donne pouvoir à MOINET Hélène

Objet : Achat parcelle appartenant aux Consorts HEBERT pour l'implantation du pylône

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET a été nommée secrétaire de séance,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 2141-1 du code Général de la propriété des personnes publiques,

Vu les articles L. 134-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration

Considérant le projet de l'implantation du pylône de l'antenne-relais de couverture mobile pour les services de la commune de Jouy-sur-Eure et exécuté par FREE.

Considérant que pour mener à bien ce projet d'implantation du pylône, la commune de Jouy-sur-Eure doit acquérir une partie du terrain appartenant à Monsieur HEBERT et Madame LERAY (Lot B ZA 306 d'une superficie de 188 m²)

Considérant que le projet d'aliénation d'une voie communale et d'un chemin rural sur le territoire de la commune de Jouy-sur-Eure est assujettie à avis d'enquête publique,

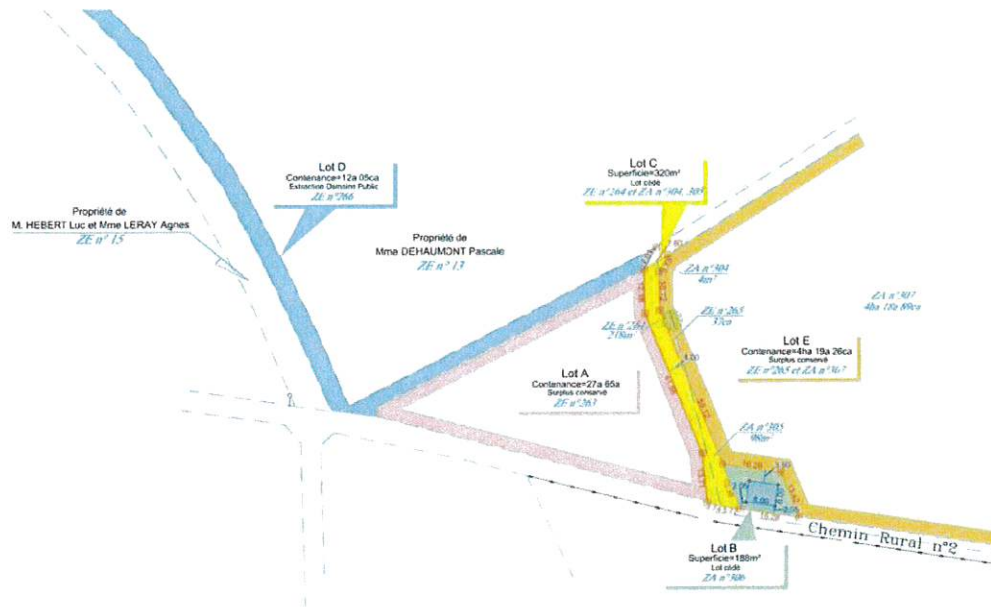
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à un acte de vente des consorts HEBERT au profit de la commune de Jouy-sur-Eure concernant le lot C ZE 264, AZ 304, ZA 305, et le lot B ZA 306, moyennant la somme de 900,00 € en incluant l'engagement particulier de la commune de Jouy-sur-Eure de procéder à une seconde vente au profit des consorts HEBERT d'une partie du chemin rural en lisière nord-est de la parcelle ZE 15 et nord-ouest de la parcelle ZE14, à savoir le lot D ZE 266 d'une superficie de 12a 05ca, et ce moyennant la somme de 900,00 €.

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID : 027-212703581-20230905-2023_DELCOM0020-DE



Après avoir entendu ces explications, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité *(la majorité ou à l'unanimité) :*

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 1

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à un acte de vente des consorts HEBERT au profit de la commune de Jouy-sur-Eure concernant le lot C ZE 264, AZ 304, ZA 305, et le lot B ZA 306, moyennant la somme de 900,00 €
- Accepte dans un second temps et après avis de l'enquête publique, la vente d'une partie du chemin rural en lisière nord-est de la parcelle ZE 15 et nord-ouest de la parcelle ZE14, à savoir le lot D ZE 266 d'une superficie de 12a 05ca moyennant la somme de 900,00 € au profit des consorts HEBERT
- Approuve l'implantation du pylône de l'antenne-relais de couverture mobile par FREE
- Mandate Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la mise à jour du plan cadastral de la commune de Jouy-sur-Eure

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Pierre BAILHACHE	Pierre BERGER	Joël BUCAILLE	Alexandra DASSAS
Annick DELARUE	Chantal DUCHANGE	Annie JÉZÉQUEL	Olivier JOLY	Serge LAMBOY
Hélène MOINET	Stéphane PETROZ	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	Caroline VALLOIS

Maire
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 06/09/2023
 Reçu en préfecture le 06/09/2023
 Publié le
 ID : 027-212703581-20230905-2023_DELCOM0020-DE